

de recruter
sante orga-
beaux pro-
se faire un
à bénéficier

ède le tou-
ge de Char-
septembre,

ux facilités
e, le touris-
de richesse.
ce de mon-
t les voya-
t qu'ils sè-
es progrès
erce en gé-

Ramener
atmosphère
mettre en
ment ancré
e pacifica-
urelles qui
a rien tant
au moyen
connaître
ent au-delà
outer dans
ntanément
e langage

des consi-
applaudira
s les hési-

ous l'Auto
adhérents
ce à Qué-
ul, pour la
ontréal et
à S.-Jean

égions ne
donné de
e, et vrai-
grandeur

et plus de pittoresque. Sans doute qu la Riviera, les Alpes, le Rhin, le nord et le sud de l'Italie, la Hollande avec ses canaux et ses îles, la Belgique avec ses vieilles cités et ses places d'eaux sont admirable de richesses et de panorama, mais vraiment, il y en a encore mieux que cela chez nous dans notre province.

Aucun lac de la Suisse n'est aussi beau que le Lac St-Jean; et à quoi pourraient être comparés notre fleuve, nos rivières: le S.-Maurice, la rivière Ottawa, la rivière du Nord, la Gatineau, la Kiamaka, la rivière Bell, le Saguenay et tant d'autres, avec les chutes qui recèlent une force d'énergie incalculable? Que sont la Seine, l'Escaut, le Tihre, le Rhin, l'Arno, en comparaison de nos belles et grandes rivières?

Sans doute les Alpes avec toutes leurs cimes neigeuses, les Appenins avec toutes leurs gorges et plateaux sont pleines de grandeurs et de pittoresque; mais nous ne pouvons taire quand même l'admiration que nous avons pour notre incomparable chaîne des Laurentides; et qu'on ne nous en fasse pas le reproche avant de l'avoir parcourue.

Oh oui! nous persistons toujours à dire que notre province est incomparable, seulement nous reconnaissons que ce qui fait encore mieux ressortir les beautés naturelles des vieilles contrées de l'Europe, c'est leur aménagement et c'est ce à quoi une organisation provinciale devrait s'intéresser.

L'aménagement à faire

L'aménagement de toutes ces beautés comporterait l'établissement de bonnes hôtelleries partout dans la province, et le développement du programme des bons chemins.

Qu'on ne s'épouvante donc pas de la tâche à accomplir; avec un peu d'initiative, de persévérance on arrivera à ses fins.

Pour la question de voirie le gouvernement a donné des preuves qu'il était disposé à encourager la construction des routes nouvelles et l'amélioration des anciennes; il ne demande que la coopération des municipalités. Pourquoi les conseils municipaux hésiteraient-ils à accepter les offres du gouvernement, quand ils seront les premiers à bénéficier des bonnes routes? Il n'entre pas dans le cadre de ce chapitre de démontrer les avantages des bons chemins, mais les résultats déjà obtenus devraient convaincre les plus tenaces antagonistes.

L'Auto Club pourrait donc inscrire à son programme d'aider le gouvernement par une propagande auprès des conseils municipaux pour les induire à profiter des avantages de la loi des bons chemins.

Il restera la question des hôtels. Nous l'avons déjà dit sur ce point notre province est en retard et on devrait dès maintenant lui faire regagner le temps perdu.

L'établissement d'une bonne hôtellerie n'est pas un problème si complexe, après tout. Ceux qui ont visité l'Europe savent quel plaisir on éprouve à se trouver dans une bonne petite auberge bien propre, et qui sert une bonne nourriture.

Mais nous savons qu'on va nous dire que sans permis pour la vente des spiritueux un hôtel ne peut se maintenir. Eh! bien on se trompe et nous avons l'exemple des hôtelleries d'Europe pour nous donner raison.

Si on le veut nous allons indiquer sommairement ce qu'il faudrait faire pour réussir dans l'industrie hôtelière. C'est bien simple.

D'abord, évitons le luxe criant et le superflu: un édifice plutôt vaste qu'élevé; pas de gratte-ciel; de cette façon on peut se dispenser de l'ascenseur et d'une foule d'autres nouveautés dont un peu se passer à la campa-